

Commune de **LAGNICOURT-MARCEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 1^{er} octobre 2018 à 19 heures.

Le Conseil Municipal s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEGAND Francis, Maire en suite de convocation en date du 25 septembre 2018.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mr POUILLAUDE Bruno absent excusé.

Secrétaire de séance : Mme CAPELLE Karine

Objet : ENQUETE PUBLIQUE EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN DE LA VOIE D'ARTOIS PAR LA SOCIETE FERME EOLIENNE LA VOIE D'ARTOIS

La séance ouverte, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que par arrêté préfectoral du 13 août 2018, une enquête publique a été ouverte sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Lagnicourt-Marcel et Morchies présentée par la Société FERME EOLIENNE DE LA VOIE D'ARTOIS. Un dossier réglementaire est actuellement déposé en notre mairie où le public peut consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet jusqu'au 11 octobre 2018.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, il appartient au Conseil Municipal de donner un avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire précité par la Société FERME EOLIENNE LA VOIE D'ARTOIS.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame CAPELLE Karine, adjointe et lui-même, Président du CCAS, tous deux concernés par le projet ne participent pas à ce vote.

Après discussion, le Conseil Municipal donne à l'unanimité un **avis favorable** (6 voix POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE) à la demande formulée par la Société FERME EOLIENNE LA VOIE D'ARTOIS.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 2 octobre 2018 et transmission en Préfecture le 3 octobre 2018.

Pour copie conforme,
Le Maire
F. DEGAND

